



Département de la Haute-Saône

VESOUL, le 24 décembre 2024

Direction du Développement, de l'Aménagement
et de la Coopération Territoriale
**Service de l'Aménagement, de la Coopération
et du Tourisme**

Affaire suivie par : Sophie COUTELLE
Tél. : 03 84 95 77 06
Mél : sophie.coutelle@haute-saone.fr

Monsieur Jacques DESHAYES
Maire de la commune
de Saint-Sauveur
2 rue du Maréchal Lyautey
70300 SAINT-SAUVEUR

Objet : Avis sur l'arrêt du PLU de la commune de Saint-Sauveur

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 6 novembre 2024, vous sollicitez l'avis du Département de la Haute-Saône sur le PLU arrêté de la commune de Saint-Sauveur.

A la suite de la prise en compte des observations faites lors de la procédure d'élaboration de votre document d'urbanisme, je vous informe que mes services n'ont pas de remarque complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Amitié.

Le Président du Conseil départemental,

Yves KRATTINGER

Direction du Développement, de l'Aménagement
et de la Coopération Territoriale
Maison départementale de l'Aménagement des
Territoires
6 rue de la Mutualité
70000 VESOUL
Tél. : 03 84 95 78 03
Mél : ddact@haute-saone.fr

L'avenir se construit en Haute-Saône

